

Aux parents d'élèves,

Aux élèves du collège Jules Ferry,

Mesdames, Messieurs,

Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire a été publié hier soir (jeudi 29/10 à 22h30). Vous le trouverez ci-joint.

Concernant le collège Jules Ferry, les changements suivants seront effectifs dès le lundi 02/11 :

- Chaque classe restera dans une salle attitrée. Ce seront les professeurs qui se déplaceront. Cependant, dans la mesure du possible, les cours de SVT, de Physique-Chimie, de Technologie, d'Education musicale, d'Arts plastiques et d'Ateliers en SEGPA se dérouleront dans les salles spécialisées. Les emplois du temps disponibles sur Pronote sont modifiés en conséquence.
- Les classes de 2 niveaux occuperont les salles de chaque étage.
- Un sens de circulation est remis en place.

Le protocole prévoit que la mesure de limitation du brassage soit pleinement opérationnelle au plus tard le lundi 09/11. Il reste deux sujets à traiter d'ici cette date :

- Les services de récréation
- Les heures d'étude.

Des pistes de réflexion existent mais elles doivent être partagées et étudiées plus précisément afin de s'assurer de leur faisabilité.

Les autres préconisations précisées dans ce nouveau protocole sont déjà effectives au collège Jules Ferry dans le fonctionnement mis en place depuis la rentrée de septembre. Il en va ainsi du service de restauration scolaire, du port du masque par tous, du lavage des mains, de la ventilation des locaux et du nettoyage.

Je vous informe également que le justificatif de déplacement scolaire a été préparé. Vous le trouverez ci-joint, en deux formats.

Hommage à M. Samuel PATY :

Le programme préalablement présenté par le ministère est maintenant annulé. En effet, un courriel du ministre envoyé aujourd'hui à 16h00 à tous les personnels prévoit les choses ainsi :

« En pratique, tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude. Une minute de silence sera observée lundi à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe, et si les conditions sanitaires le permettent, dans la cour de l'établissement.

Par conséquent, **les élèves seront accueillis dès 08h00 le lundi 02/11, normalement selon leur emploi du temps.** Le professeur en charge de la classe entre 10h30 et 11h30 procèdera à la lecture de la Lettre de Jean Jaurès (disponible en p.j.). Compte tenu du protocole sanitaire, la minute de silence sera observée dans les salles de classe (et non dans la cour) à 11h. Un signal de début et un signal de fin seront diffusés.

Je vous remercie de prendre bonne note de ces informations.

Bien cordialement.

Nicolas Blanchemaison

Principal du collège Jules Ferry